

## BON DE COMMANDE DE FICHIERS D'ENTREPRISE

Bon de commande à retourner avec les conditions générales de ventes signées, et le règlement par chèque à l'ordre de la CCI de Lot-et-Garonne.

### Annuaire des entreprises du Lot-et-Garonne

LISTE D'ENTREPRISES	Support papier	Support étiquettes	Support informatique
<b><u>Par nombre salariés</u></b>			
▪ 10 salariés et plus Lot-et-Garonne	60.00 €	80.00 €	130.00 €
▪ 20 salariés et plus Lot et Garonne	40.00 €	60.00 €	90.00 €
▪ 50 salariés et plus Lot-et-Garonne	25.00 €	40.00 €	60.00 €
<b><u>Par critère</u></b>			
▪ Industries Agro-alimentaire	30.00 €	40.00 €	60.00 €
▪ Import/Export	30.00 €	40.00 €	60.00 €
<b><u>Tarif à l'adresse</u></b>			
▪ de 0 à 2 500 (minimum 15.24 €)	0.23 €	0.21 €	0.35 €
▪ de 2 501 à 5 000	- 10 %	- 10 %	- 10 %
▪ de 5 001 à 10 000	- 20 %	- 20 %	- 20 %
▪ plus de 10 001	- 30 %	- 30 %	- 30 %
<b><u>Nouveaux inscrits</u></b>			
<b>Abonnement mensuel</b>			
▪ pour 6 mois	60.00 €	80.00 €	150.00 €
▪ pour un an	120.00 €	150.00 €	280.00 €

**Prix TTC, frais de port inclus.**

### Sélection(s) sur mesure des entreprises

Pour sélectionner des entreprises en Lot-et-Garonne ou sur la France entière, contactez le service Fichier pour obtenir un devis.



## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE DU FICHIER DES ENTREPRISES**

---

### **ARTICLE 1 – OBJET**

Le présent document a pour objet de définir nos conditions générales de vente :

- de tout ou partie des fichiers contenus dans les banques de données,
- de toute prestation liée aux opérations de logistique marketing direct (routage, envoi en nombre par télécopie, ...),
- de toute prestation informatique liée à la vente de fichiers.

### **ARTICLE 2 – TRAITEMENT DES COMMANDES**

Les prestations sont réalisées et les fichiers édités à réception du bon de commande et des conditions générales signées accompagnés du règlement.

### **ARTICLE 3 – MODALITES DE REGLEMENT**

Les prix portés sur nos devis sont valables un mois à compter de la date du devis.

Le montant de la totalité de la commande accepté par le client est payable au comptant sauf stipulation expresse de notre part.

Les règlements, exclusivement à l'ordre de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lot-et-Garonne, se font en euros en espèces, mandat ou par chèque bancaire ou postal. Les traites ou billets à ordre ne sont pas acceptés.

### **ARTICLE 4 – MISE A DISPOSITION**

Les fichiers sont envoyés ou mis à disposition à nos bureaux, sous un délai de 3 à 5 jours ouvrés pour les fichiers standards. En cas de commande particulière, ce délai peut-être allongé.

### **ARTICLE 5 – EXPEDITION**

A la demande du client, les fichiers et toutes prestations sont expédiés par voie postale au tarif « lettre ». Le délai d'acheminement vient s'ajouter aux délais visés à l'article 4.

Nos marchandises voyagent aux risques et périls des destinataires. La responsabilité de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lot-et-Garonne ne peut être retenue en cas de défaillance des services postaux.

### **ARTICLE 6 – MISE A JOUR DES FICHIERS**

Les mises à jour périodiques de nos fichiers peuvent engendrer une fluctuation plus ou moins importante du nombre d'adresses fournies au client. Ceci ne peut remettre en cause le montant de la facturation. Toute utilisation du fichier au-delà d'un mois après l'achat par le client peut entraîner un taux anormal de retours qui ne pourrait être qu'à la charge de l'utilisateur et en aucun cas, la responsabilité de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lot-et-Garonne ne peut être recherchée si ce délai d'utilisation n'est pas respecté.

### **ARTICLE 7 – QUALITE DES FICHIERS**

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Lot-et-Garonne s'engage à respecter les règlements d'usage de la profession concernant la qualité de ses fichiers.

En cas de litige sur la qualité des adresses, il appartient au client d'apporter la preuve des anomalies constatées.

Le remboursement éventuel ne saurait en aucun cas être supérieur à la moitié du montant de la facture dûment acquittée.

### **ARTICLE 8 – PROTECTION COMMERCIALE**

Le client s'engage expressément à n'utiliser les informations que pour ses besoins propres.

Le client s'interdit expressément de céder, transmettre ou communiquer à un tiers sous quelque forme que ce soit, même à titre gratuit, les informations contenues dans les fichiers.

Le client s'interdit à des fins commerciales d'utiliser la dénomination « Chambre de Commerce et d'Industrie de Lot-et-Garonne » ou de se prévaloir d'une recommandation de la CCI.

### **ARTICLE 9 – AUTRES DISPOSITIONS**

Le fait de passer commande constitue l'acceptation des conditions exposées ci-dessus.

**Cachet de l'entreprise, date et signature précédés de la mention « lu et approuvé »**

**Bon de commande et conditions générales à retourner signés et accompagnés de votre règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la CCI de Lot-et-Garonne à l'adresse suivante :**

**CCI de Lot-et-Garonne**  
Service Fichier  
B.P. 90279  
47007 AGEN CEDEX  
Tél. 05 53 77 10 82  
E-mail. [m.menaghello@cci47.fr](mailto:m.menaghello@cci47.fr)